

En application des articles L123-6, R123-11 et R123-12 du Code de l'action sociale et des familles, il sera procédé au renouvellement des membres du Conseil d'Administration du CIAS.

Le CIAS gère l'EHPAD de la COCM composé de 135 lits d'hébergement permanent et temporaire répartis sur les sites de Créances, Lessay, La Haye et Montsenelle. Il dispose également d'un PASA et d'un accueil de jour.

Le Conseil d'Administration est composé en nombre égal :

- de membres élus en son sein par le Conseil Communautaire ;
- de membres nommés par le Président, qui préside de droit le Conseil d'Administration

Les membres nommés le sont parmi les membres des associations qui participent à des actions de prévention, d'animation ou de développement social sur le territoire.

La présente communication a pour objet de faire appel à candidatures auprès des Associations concernées afin de pourvoir les 10 sièges par nomination du Président.

Parmi ces membres nommés, doivent figurer :

- un représentant des associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions ;
- un représentant des associations familiales désigné sur proposition de l'UDAF ;
- un représentant des associations de retraités et de personnes âgées du département ;
- un représentant des associations de personnes handicapées du département.

Pour être recevables, les candidatures devront concerner des personnes :

- Dûment mandatées par l'association pour la représenter, étant établi que l'association doit avoir son siège dans le département ;
- Menant des actions de prévention, d'animation ou de développement social dans les communes de la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche ;
- Qui ne sont pas fournisseurs de biens ou de services au CIAS, n'entretiennent aucune relation de prestation à l'égard du CIAS ;
- Qui ne sont pas membres du Conseil Communautaire.

Les candidatures doivent être adressées à l'attention du Président de la COCM, **le 26 mai 2026 au plus tard :**

- **Par mail : sgiard@cocm.fr**
- **Par courrier à l'adresse suivante :**

Centre Intercommunal d'Action Sociale

20 rue des aubépines
50250 LA HAYE

A La Haye,
Le 7 mai 2026

Le Président du CIAS,
Mr Jean Marie POULAIN

